

La santé n'est pas une norme de plus à respecter mais bien, comme le précise l'OMS, un objectif à porter dans toutes politiques publiques et à tous les niveaux. Aborder le projet de territoire avec l'objectif d'améliorer la santé de ses habitants est une opportunité pour **redonner du sens** à l'engagement des élus et des techniciens envers la population et notamment les plus vulnérables.

Parler de santé, c'est recentrer la réflexion en interrogeant le cadre et les conditions de vie des habitants, et ainsi **remettre l'humain au cœur de l'élaboration des documents d'urbanisme et des projets d'aménagement**.

Sébastien Colle, chef de projet Opération de revitalisation de territoire, La Mure.



L'approche par la santé permet de ne plus réfléchir avec les élus de façon cloisonnée, thématique par thématique, mais d'aborder les problèmes dans leur globalité. »

Le **projet de territoire** tel qu'il est défini dans cette fiche peut être un projet d'aménagement et de développement durable dans le cadre d'un schéma de cohérence territoriale ou d'un plan local d'urbanisme, un programme local de l'habitat, etc, ou encore, à une échelle plus fine, un projet urbain.

Bénéfices et plus-value d'une démarche de santé

► **Territorialiser les enjeux**, incarner les **spécificités propres à chaque projet** : quel est l'état de santé des habitants, quelles sont leurs vulnérabilités, à quoi sont-ils exposés, quelles sont leurs attentes, quelles réponses concrètes leur offrir grâce à un urbanisme promoteur de santé favorisant la qualité de vie, le bien-être et le bien vivre ensemble ?

► **Casser les idées reçues et décroiser les débats** avec une approche globale et transversale incluant tous les déterminants de santé et allant au-delà de la seule offre de soins.

► **Faire évoluer** le projet (modes d'intervention, priorités) au regard des enjeux de santé.

► **Favoriser une appropriation des habitants** au projet et **renforcer l'attractivité du territoire** en recentrant les débats autour de notions de « bien-être » et de « qualité de vie ».

► **Participer localement**, au plus près des habitants, à une **approche de promotion de la santé**.

Jean-Pierre Berger, Président du Scot Sud Loire



La santé, ce sont des solutions simples, accessibles à tous ».

Pour rendre cela possible, ce qu'il est nécessaire de faire

► **Sensibiliser/acculer** toutes les parties prenantes/acteurs aux enjeux de santé pour partager une vision / culture commune

► S'appuyer sur un **portage politique fort, concrétisé par un engagement dans la durée des instances décisionnelles**, et des **diagnostics étayés** qui mettent en avant les spécificités du projet

► **Adopter une vision globale de la santé** pour promouvoir la santé de tous, et réduire les **inégalités sociales et territoriales** de santé

► Penser selon une **approche positive** pour favoriser les facteurs accroissant la santé, et sortir de l'approche « négative » de la santé (exposition/prévention des risques).

Jean-Pierre Berger, Président du Scot Sud Loire



Une démarche en santé doit être portée par nous, les élus. Sinon, ça reste sur du papier ».





Atelier de travail interservices autour de la démarche santé à Vienne Condrieu Agglomération

Quatre grandes étapes

1. Un temps d'**acculturation et de partage** sur la base d'un **diagnostic** – mieux connaître et mieux comprendre pour agir efficacement.







Pour aller plus loin, se référer à la fiche « diagnostic ».

2. Un temps de **travail collectif** pour hiérarchiser les enjeux et définir la « feuille de route » : définir où aller, pourquoi (le sens donné au projet) et comment y arriver, en précisant le rôle de chacun.

3. Un temps d'**accompagnement** des équipes techniques pour traduire les objectifs et veiller à la cohérence et à la complémentarité du projet et des politiques publiques portées par la collectivité locale : s'assurer du bon itinéraire et suivre le bon chemin.

4. Un temps de **suivi et d'évaluation** pour garantir l'efficacité de l'action publique – porter un regard objectif sur ses propres choix.

Quelles conduites de projet possibles pour quels avantages et quels inconvénients ?


<p>Une approche dite « intégrée » où la démarche de santé est confiée à l'équipe de maîtrise d'œuvre en charge de l'ensemble du projet</p>	<p>Une approche « dissociée » où la démarche de santé est confiée à une assistance à maîtrise d'ouvrage</p>
<p> Une procédure simplifiée de passation de marché, un interlocuteur unique</p>	<p> Une indépendance de parole, une réelle expertise technique</p>
<p> Une position de « juge et partie » de l'équipe de maîtrise d'œuvre et un risque de compétences insuffisantes</p>	<p> Un allongement du calendrier de travail et une coordination à assurer avec la maîtrise d'œuvre du projet</p>

Quels facteurs de réussite ?

- ▶ Intégrer la question de la santé dès les premiers stades de la démarche
- ▶ Organiser une gouvernance élargie
- ▶ Prendre le temps de la pédagogie (notion globale de santé) pour partager un vocabulaire commun dans le cadre d'atelier de travail, d'intervention d'experts reconnus, ...

- ▶ Aborder la santé dans une approche positive, transversale et interdisciplinaire (économique, sociale, environnementale, comportementale, ...)
- ▶ Considérer que tous les partenaires, directions techniques, citoyens sont acteurs de la santé
- ▶ S'appuyer sur le diagnostic santé pour construire les axes de travail et les objectifs à atteindre.

Une démarche **d'urbanisme favorable à la santé** consiste, dans le cadre d'un projet d'aménagement ou d'un document de planification, à minimiser l'exposition des populations à des facteurs de risque, maximiser leur exposition à des facteurs de protection et réduire les situations d'inégalités de santé par des choix adaptés d'aménagement et d'urbanisme.

 **Pour aller plus loin**, se référer à la fiche introductive.

Comment assurer la gouvernance de la démarche en santé ?

Les expérimentations ont révélé l'intérêt de créer un groupe de suivi de la démarche santé¹, quel que soit sa forme (comité de pilotage, groupe de travail, commission, ...) au sein de la gouvernance existante du projet. Ce groupe de suivi doit impliquer un maximum d'acteurs intervenant dans le projet. Il a pour objectif principal d'impulser et d'accompagner la prise en compte de la santé dans les différentes étapes du projet.

Les missions du groupe de suivi

► Définir un périmètre d'intervention (thématiques et déterminants à traiter) et le niveau d'ambition

► Veiller au partage et à l'appropriation du diagnostic santé par toutes les parties prenantes

► Acculturer l'ensemble des acteurs aux enjeux de santé et aux démarches d'urbanisme favorable à la santé

► Définir collectivement des objectifs et veiller à leur traduction et mise en œuvre (démarche coconstructive ou évaluative) dans une démarche favorisant l'interdisciplinarité et l'intersectorialité

► Assurer sa mise en œuvre et sa pérennité tout au long du processus d'élaboration du projet.

Quels acteurs impliquer ?



¹ Le principe de mettre en place un groupe de suivi de la démarche santé a largement été développé dans le Guide Isadora (référence page suivante), dans la première « clé » qui porte sur la gouvernance du projet d'aménagement.

Arianne Bendahmane, Directrice des politiques territoriales de Vienne Condrieu Agglomération

« Un des aspects les plus intéressants de l'expérimentation est la méthode de travail mise en place via une transversalité autour d'une thématique commune [...] et l'organisation d'ateliers qui ont permis de faire travailler différentes directions techniques et élus autour d'un même axe ».

Nellie Meunier, Chargée de mission Santé, Accessibilité, Fonds de Participation des Habitants de Vienne Condrieu Agglomération

« La démarche a changé complètement la place de la santé dans la collectivité et a eu une réelle résonance dans les services et les projets ».

 **Pour aller plus loin**, se référer aux fiches « Sur le terrain » de Vienne Condrieu Agglomération, du Quart Nord Est de Saint-Etienne et de La Mure.



Ressources

- « Guide : agir pour un urbanisme favorable à la santé – concepts et outils », EHESP, 2014
- « Point de repère : Vers un urbanisme favorable à la santé », Urbalyon, 2017
- « Repères n°74 : Santé et environnement : unis pour la vie ! », Alterre Bourgogne-Franche-Comté, 2017
- « Belveder n°6 : Santé – Urbanisme/aménagement/territoires », aua/T, 2019
- « Des villes productrices de santé ? », Chloé Voisin-Bormuth, la Fabrique de la Cité, 2020
- « Le guide ISadOrA : une démarche d'accompagnement à l'Intégration de la Santé dans les Opérations d'Aménagement urbain », EHESP et a-urba, ADEME, DGALN, DGS, FNAU, 2020
- « Dépasser les idées préconçues entre santé et aménagement urbain : les clés de l'urbanisme durable - Leviers pour la transition écologique à l'aune de la crise sanitaire, Synthèse à l'attention du décideur », ADEME, Novembre 2021
- « La Santé en action n°459 : l'Urbanisme au service de la santé », Santé Publique France, mars 2022

Pour vous accompagner dans une démarche d'urbanisme favorable à la santé et au bien-être des habitants, des fiches pratiques et inspirantes sont disponibles

Fiche 1 Urbanisme et santé : alliés pour la vi(II)e	Fiche 2 Déterminants de santé	Fiche 3 Projet de Territoire	Fiche 4 Diagnostic	Fiche 5 Santé et projets urbains	Fiche 6 Santé et PLU/PLUi	Fiche 7 Santé et Scot	Fiche 8 Enjeux juridiques
Fiche 9 Sur le terrain : La Mure	Fiche 10 Sur le terrain : Quart Nord-Est Saint-Etienne	Fiche 11 Sur le terrain : PLH St-Marcellin Vercors Isère Communauté	Fiche 12 Sur le terrain : Vienne Condrieu Agglomération	Fiche 13 Sur le terrain : Scot Bresse Val de Saône	Fiche 14 Sur le terrain : Scot Sud Loire		

Faire valoir les enjeux de santé dans les documents de planification et les projets d'aménagement : c'est la mission que s'est donné le réseau des Agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes (réseau Urba4), dans le cadre d'un partenariat avec l'Observatoire régional de la Santé, la Direction Régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement et l'Agence Régionale de Santé.